

<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 59 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 22 Absent(s) excusé(s) : 38 Absent(s) : 3</i>
---	--	---

Date de convocation : 22 septembre 2021

Vote(s) pour : 81  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

### Séance du Mardi 28 septembre 2021,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n° 2021-09-28-CM-15 :

### Désignation dans diverses Commissions d'étude thématiques.

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Le Conseil,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 12 juillet 2021 portant désignation de Monsieur Salvatore TABONE, Conseiller métropolitain titulaire de la Commune de Montigny-lès-Metz, en qualité de membre de la Commission Logement,  
VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 12 juillet 2021 portant désignation de Monsieur Philippe MANZANO, Maire de Méclevues, Conseiller métropolitain titulaire, en qualité de membre de la Commission Culture et sport,  
CONSIDERANT qu'un Conseiller métropolitain titulaire a la possibilité de siéger dans deux Commissions d'étude thématiques,  
CONSIDERANT le souhait de Monsieur Salvatore TABONE de siéger également à la Commission Economie et aménagement économique,  
CONSIDERANT le souhait de Monsieur Philippe MANZANO de siéger également à la Commission Relations internationales et transfrontalières, tourisme et promotion,  
CONSIDERANT qu'un Conseiller Municipal, non Conseiller métropolitain, par Commune membre ne disposant que d'un seul siège au Conseil métropolitain peut participer à une Commission d'étude thématique, dans laquelle il siège avec voix consultative,  
CONSIDERANT le souhait exprimé par Monsieur Michel TORLOTING, Maire de Gravelotte, que Madame Nadine DAUBENFELD, Conseillère Municipale de la Commune de Gravelotte, puisse siéger à la Commission Mobilités et infrastructures - voirie en qualité de membre à titre consultatif,

DECIDE de modifier et compléter la délibération du Conseil métropolitain du 12 juillet 2021 en procédant à la désignation :

- de Monsieur Salvatore TABONE en qualité de membre de la Commission Economie et aménagement économique,
- de Monsieur Philippe MANZANO en qualité de membre de la Commission Relations internationales et transfrontalières, tourisme et promotion,
- de Madame Nadine DAUBENFELD en qualité de membre à titre consultatif de la Commission Mobilités et infrastructures - voirie.

Pour extrait conforme  
Metz, le 29 septembre 2021  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale

  
Marjorie MAFFERT-PELLAT



## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20210928-2021-09-DC15-DE

**Numéro de l'acte :** 2021-09-DC15  
**Date de décision :** mardi 28 septembre 2021  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Désignation dans diverses Commissions d'étude thématiques  
**Classification :** 5.2 - Fonctionnement des assemblées  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 30/09/2021  
**Numéro AR :** 057-200039865-20210928-2021-09-DC15-DE  
**Document principal :** 99\_DE-15.pdf

#### Historique :

30/09/21 10:02	En cours de création	
30/09/21 10:03	En préparation	Catherine DELLES
30/09/21 11:28	Reçu	Catherine DELLES
30/09/21 11:28	En cours de transmission	
30/09/21 11:29	Transmis en Préfecture	
30/09/21 11:39	Accusé de réception reçu	